

ANNEXE III

**Normes de compétences
et indicateurs de performance :
contenus, stratégies et outils pédagogiques suggérés**

NORME 1 :

La personne compétente dans l'usage de l'information reconnaît son besoin d'information et sait déterminer la nature et l'étendue de l'information nécessaire pour y répondre.

Indicateur de performance 1.1

Est capable de définir et d'exprimer clairement son besoin d'information

	Compétences/ Habiletés à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habiletés découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
1.1.1		1 – 2- 3				Consulte les autres, incluant ses collègues, et des experts, et participe à des discussions face-à-face ou électroniques avec ses pairs pour identifier un sujet de recherche ou un autre besoin d'information	
1.1.2	Explore les sources d'information générales pour se familiariser avec son sujet	1	Caractéristiques et objectifs des principaux ouvrages de référence	Consultation d'encyclopédies générales, de manuels, de monographies, etc.			
1.1.3	Énonce son sujet en identifiant les termes et les concepts clés et en formulant des questions qui s'y rapportent	1 - 2			Grille de formulation concernant différents aspects du sujet : Qui? Quoi? Quand? Où? Pourquoi? Comment?		

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

1.1.4	Analyse et délimite sa question de recherche pour préciser son besoin d'information	1 - 2			<i>InfoSphère</i> : Feuille de travail # 2 qui permet de préciser les aspects à traiter, délimiter certains paramètres (période couverte, couverture géographique, approches, etc.)	
1.1.5		1 - 2				Reconnaît que l'information peut s'intégrer à une pensée originale, une expérimentation et/ou une analyse pour produire une nouvelle information
1.1.6		1 - 2				Identifie son cadre actuel de connaissances

NORME 1 :

La personne compétente dans l'usage de l'information reconnaît son besoin d'information et sait déterminer la nature et l'étendue de l'information nécessaire pour y répondre.

Indicateur de performance 1.2

Est capable d'identifier plusieurs sources potentielles d'information de types et de formats différents

	Compétences/ Habiletés à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habiletés découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
1.2.1	Comprend les processus formel et informel de la production d'information et sait comment l'information est organisée et diffusée	1 - 2	Production de l'information scientifique vs l'information courante		<i>InfoSphère</i> : Tableaux concernant le <i>Cycle de la production scientifique</i> et le <i>Flux de l'information</i> Grille de critères à développer		
1.2.2	Reconnaît que l'information peut être organisée différemment selon les disciplines et que les modes d'accès peuvent varier	1 – 2 – 3	Différents formats et sources d'information Particularités disciplinaires (chercheurs, revues, associations, etc.)				
1.2.3		1 – 2	Caractéristiques des revues savantes vs. revues de vulgarisation, revues courantes vs. historiques, thèses vs. monographies, etc	Classement de différents types d'articles Recherche d'articles scientifiques	<i>InfoSphère</i> : distinction entre les périodiques scientifiques et d'intérêt général	Sait identifier les objectifs visés dans les documents disponibles et la clientèle à qui ils s'adressent	

^{1 2} Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

1.2.4	Sait différencier les sources primaires et secondaires, tout en reconnaissant que leur utilisation et leur importance peuvent varier d'une discipline à l'autre	1 – 2 - 3	Selon les disciplines, présentation de sources primaires, secondaires et tertiaires (!)		Grille dans InfoSphère		
1.2.5	Reconnaît que l'information peut être développée à partir de données « brutes » tirées de sources primaires	1 – 2		Analyse de données d'enquêtes ou de sondages, etc			
1.2.6	Différencie et sait reconnaître la valeur d'une variété de sources potentielles d'information : individus, organismes, bases de données, sites WEB, données statistiques, livres, etc.	1 – 2 - 3	Différences et similarités entre les sources imprimées et les sources électroniques, types d'information accessibles sur le Web (ex. : via répertoires, moteurs ou portails thématiques)				

NORME 1 :

La personne compétente dans l'usage de l'information reconnaît son besoin d'information et sait déterminer la nature et l'étendue de l'information nécessaire pour y répondre.

Indicateur de performance 1.3

Est capable d'évaluer les coûts et les avantages liés à l'obtention de l'information nécessaire et de choisir les modalités d'obtention les plus appropriées

	Compétences/ Habiletés à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habiletés découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
1.3.1	Détermine la disponibilité de l'information nécessaire et évalue l'intérêt d'élargir sa recherche d'information à d'autres sources que les sources disponibles localement	2	Localisation des documents et services offerts	Recherche de documents dans d'autres catalogues, demande de PEB, appel au service de livraison de documents, ICIST ...			
1.3.2		1 - 2 - 3				Reconnaît la pertinence d'acquérir de nouvelles habiletés qui peuvent être en dehors de son champ disciplinaire ou de son cadre de connaissances pour obtenir l'information recherchée et comprendre son contexte	
1.3.3		1 - 2				Planifie son travail et établit un calendrier pour acquérir l'information nécessaire	

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 1 :

La personne compétente dans l'usage de l'information reconnaît son besoin d'information et sait déterminer la nature et l'étendue de l'information nécessaire pour y répondre.

Indicateur de performance 1.4**Réévaluer la nature et l'étendue de son besoin d'information**

	Compétences/ Habiletés à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habiletés découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
1.4.1	Examine son besoin initial d'information pour clarifier, redéfinir ou préciser la question de recherche	1					
1.4.2					Grilles de critères à préciser	Définit, utilise et adapte si nécessaire les critères retenus pour prendre des décisions et faire des choix dans sa recherche d'information	

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 2 :

La personne compétente dans l'usage de l'information sait accéder avec efficacité et efficience à l'information dont elle a besoin.

Indicateur de performance 2.1

Est capable de choisir les méthodes de repérage ou les outils d'accès à l'information les plus appropriés pour trouver son information

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habilités acquises au cours des années
2.1.1		1 - 2				Identifie les méthodes de recherche appropriées (ex. expériences de laboratoire, simulation)	
2.1.2		1 - 2				Évalue les avantages et la pertinence d'utiliser différentes méthodes de recherche	
2.1.3	Connaît l'étendue, le contenu et la structure des outils d'accès à l'information	1 - 2	Caractéristiques, fonctions et objet des outils de référence : bases de données, catalogues, moteurs de recherche dans Internet, etc.	Laboratoire	Ex. : Grille de comparaison des différents outils		
2.1.4	Choisit les méthodes de recherche ou les systèmes d'information les plus appropriés pour accéder à l'information	1 - 2	Quels outils pour quels besoins		Ex. : Guides biblio./ discipline		

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

2.1.5		1 - 2				Consulte des professionnels de l'information pour l'aider à identifier des outils d'accès à l'information	
-------	--	-------	--	--	--	---	--

NORME 2 :

La personne compétente dans l'usage de l'information sait accéder avec efficacité et efficience à l'information dont elle a besoin.

Indicateur de performance 2.2

Est capable d'élaborer et d'exécuter efficacement des stratégies de recherche

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
2.2.1		1 - 2				Développe un plan de recherche approprié à sa méthode de recherche	
2.2.2	Identifie les mots clés, les synonymes et les termes associés décrivant son besoin d'information	1		Recherche dans les dictionnaires généraux ou spécialisés			
2.2.3	Choisir le vocabulaire contrôlé ou la classification spécifique appropriée à la discipline ou aux outils d'accès à l'information	1 - 2	Notions de vocabulaire contrôlé et de vocabulaire libre, de précision et de rappel	Recherche dans les thésaurus			
2.2.4	Construit une stratégie de recherche adaptée à l'outil de repérage choisi (opérateurs booléens, troncature, opérateurs de proximité pour les bases de données ou les moteurs de recherche, index pour les livres, etc.)	1 - 2	Notions de champs d'information logique booléenne et opérateurs de proximité, troncature, etc.	Travail en groupe Laboratoire : recherche dans différents outils en variant le vocabulaire/ Analyse des résultats (jeux, défis, exercices programmés, etc.)	InfoSphère : présentation des opérateurs booléens Grille de comparaison des moteurs de recherche		

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

2.2.5	Exécute la stratégie de recherche dans différents outils de repérage en utilisant les langages d'interrogation, les protocoles ou les paramètres appropriés	1 – 2 - 3	Présentation formelle de différents outils et de différentes techniques de repérage	Laboratoire en utilisant différents outils			
2.2.6	Exécute la recherche en utilisant la méthodologie de recherche appropriée à la discipline	1 – 2 - 3					

NORME 2 :

La personne compétente dans l'usage de l'information sait accéder avec efficacité et efficience à l'information dont elle a besoin.

Indicateur de performance 2.3

Est capable de repérer (en ligne ou en personne) l'information en utilisant une variété de méthodes de recherche

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
2.3.1	Utilise divers outils de repérage pour retrouver l'information produite sous différents formats	1	Identification des outils en fonction des ressources cherchées	Laboratoire ou ateliers : recherches dans des banques d'images, de données statistiques, données d'archives, catalogues de films, etc.			
2.3.2	Utilise différents plans de classification et d'autres systèmes semblables (tables de classification, index, etc.) pour localiser les ressources dans la bibliothèque ou ailleurs	1	Présentation des tables de la Library of Congress, explication de la cote, des plans de classement spécifiques (ex. PGI), des lieux spécialisés de consultation : cartothèque, Diapothèque, Microthèques, etc.	Visite virtuelle Tours guidés Rallye	InfoSphère : module «Localiser les documents»		
2.3.3		2 - 3				Fait appel à des services offerts à distance ou sur place pour retrouver l'information (ex. : PEB, livraison des documents, associations professionnelles, centres de recherche institutionnels, ressources de la communauté environnante, experts, etc.	

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

2.3.4						AJOUT : Comprend que quel que soit l'outil de recherche utilisé, le processus de repérage de l'information demeure semblable. La compréhension acquise est donc transférable d'un outil à l'autre.	
2.3.5	Utilise des sondages, lettres, entrevues et autres méthodes de recherche pour retrouver l'information primaire	2 - 3					

NORME 3:

La personne compétente dans l'usage de l'information sait évaluer de façon critique tant l'information que les sources dont elle est tirée et sait intégrer cette information à ses connaissances personnelles et à son système de valeur.

Indicateur de performance 3.1

Est capable d'évaluer l'utilité de l'information repérée

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habilités acquises au cours des années
3.1.1	Évalue la quantité, la qualité, la validité et la pertinence des résultats de la recherche pour déterminer si d'autres sources de repérage ou d'autres méthodes de recherche devraient être utilisées	1 - 2					
3.1.2	Identifie ce qui manque dans l'information trouvée et détermine si la stratégie de recherche doit être révisée	1 - 2					
3.1.3	Recommence la recherche en utilisant une nouvelle stratégie autant de fois que cela est nécessaire	1 - 2					
3.1.4						Déplacé à partir du point 7.1.7 : Comprend que le processus de recherche d'information est un processus évolutif et non-linéaire et qu'il implique plusieurs décisions	

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de façon minimale la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 3:

La personne compétente dans l'usage de l'information sait évaluer de façon critique tant l'information que les sources dont elle est tirée et sait intégrer cette information à ses connaissances et à son système de valeur.

Indicateur de performance 3.2

Est capable de résumer les idées principales présentes dans l'information recueillie

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habilités acquises au cours des années
3.2.1	Lit le texte de façon sélective et analytique et en sélectionne les idées principales	1		Élaboration de fiches de lecture, fiches résumés			
3.2.2		1 - 2				Reformule dans ses propres mots les idées majeures du texte et en sélectionne des éléments précis	
3.2.3		1 - 2				Identifie le contenu qui peut être utilisé en appui à sa recherche (citations)	

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de façon minimale la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 3:

La personne compétente dans l'usage de l'information sait évaluer de façon critique tant l'information que les sources dont elle est tirée et sait intégrer cette information à ses connaissances et à son système de valeur.

Indicateur de performance 3.3

Est capable de comprendre et d'utiliser les critères reconnus dans son champ disciplinaire pour évaluer l'information et ses sources

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habilités acquises au cours des années
3.3.1		1 - 2				Examine et compare l'information tirée de plusieurs sources pour en évaluer la fiabilité, l'exactitude, la crédibilité, la pertinence (validité), l'objectivité ou le point de vue	
3.3.2		2 - 3				Analyse la structure et la logique de l'argumentation du texte et la méthodologie	
3.3.3	Reconnaît les biais, les préjugés, les faussetés ou la manipulation dans les textes et les questionne	1 - 2	Critères d'évaluation	Évaluation de différents sites Internet (ex. : racisme)	InfoSphère : Grille d'évaluation de l'information		
3.3.4	Reconnaît le contexte (culturel ou autre) dans lequel l'information a été produite et en tient compte lorsqu'il l'interprète	1 - 2	Distinction entre les faits et les opinions Distinction entre les modes de publication dans le web et pour l'imprimé				

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de façon minimale la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

3.3.5		2 - 3				Reconnait et comprend son propre contexte culturel et ses propres préjugés	
-------	--	-------	--	--	--	--	--

NORME 3:

La personne compétente dans l'usage de l'information sait évaluer de façon critique tant l'information que les sources dont elle est tirée et sait intégrer cette information à ses connaissances et à son système de valeur.

Indicateur de performance 3.4

Est capable de valider sa compréhension et son interprétation de l'information en discutant avec des collègues, des experts ou des praticiens dans son domaine

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
3.4.1		1 - 2		Discussions en classe,		Discute avec des collègues ou d'autres personnes qui connaissent le domaine	
3.4.2		1 - 2		Utilisation des babillards électroniques, du courriel, utilisation de l'environnement Web-CT, etc.		Participe à des échanges électroniques sur son sujet de recherche	
3.4.3		3 - 4				Recherche les opinions d'experts par différents moyens (ex. entrevue, courriel, listes de discussion)	

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de façon minimale la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 3:

La personne compétente dans l'usage de l'information sait évaluer de façon critique tant l'information que les sources dont elle est tirée et sait intégrer cette information à ses connaissances et à son système de valeur.

Indicateur de performance 3.5

Est capable d'évaluer si la recherche effectuée est satisfaisante ou doit être révisée

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habilités acquises au cours des années
3.5.1	Détermine si son besoin initial d'information a été satisfait ou si de l'information additionnelle est nécessaire	1-2					
3.5.2	Revoit sa stratégie de recherche et y inclut des nouveaux concepts si nécessaire	1-2					
3.5.3	Réévalue les outils de repérage utilisés et en utilise de nouveaux si nécessaire	1-2					
3.5.4	Ajout: Évalue et compare les nouveaux résultats avec ceux déjà obtenus						

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de façon minimale la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 4 :

La personne compétente dans l'usage de l'information sait développer individuellement ou comme membre d'un groupe de nouvelles connaissances en intégrant l'information à ses connaissances initiales

Indicateur de 4.1

Est capable d'extraire, de colliger, d'enregistrer et de gérer l'information repérée et les sources d'information choisies

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habilités acquises au cours des années
4.1.1		1 - 2				Choisit la technologie la plus appropriée pour extraire l'information nécessaire (ex. les fonctions copier/coller des traitements de texte, la photocopie, le lecteur optique, etc.	
4.1.2	Crée un système pour organiser et gérer son information (ex. fiches, logiciels EndNote ou ProCite)	1-2	Formation à ProCite et/ou EndNote Création de feuilles de style, etc.	Laboratoire avec exercices programmés			
4.1.3	Sait faire la différence entre les différents types de sources citées et comprend comment citer une grande variété de ces sources	1	Présentation des normes bibliographiques institutionnelles		InfoSphère : module «Comment citer»		
4.1.4	Prend en note l'information bibliographique pertinente concernant ses citations	1		Rédaction de fiches bibliographiques (manuelles ou en format électronique)			

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

4.1.5		1				Transfère les textes numériques, les images, les données de leurs sources originelles dans nouveau contexte	
-------	--	---	--	--	--	---	--

NORME 4 :	
La personne compétente dans l'usage de l'information sait développer individuellement ou comme membre d'un groupe de nouvelles connaissances en intégrant l'information à ses connaissances initiales	
Indicateur de 4.2	
Est capable de préserver l'intégrité des ressources d'information, de l'équipement, des systèmes et des installations	
<i>Cet indicateur a été enlevé. Deux des habiletés mentionnées ci-après ont été intégrées dans d'autres points</i>	
4.2.1 Respecte les droits d'accès de tous les usagers et n'endommage pas les ressources d'information	Ce point a été enlevé. Considéré comme non pertinent
4.2.2 Fait référence correctement aux ressources d'information utilisées	Ce point a été inscrit au point 4.1.5
4.2.3 Prend les précautions nécessaires pour ne pas diffuser les virus informatiques	Ce point a été enlevé. Considéré comme non pertinent

Indicateur de 4.3	
Est capable d'obtenir, de conserver et de diffuser de façon légale, les textes, les images, les données ou les documents sonores	
<i>Cet indicateur a été enlevé. Les habiletés mentionnées ci-après ont été intégrées au point 6.3 et suivants</i>	
4.3.1 Respecte les exigences des droits moraux ou autres.	Ce point a été refondu avec le point suivant et inscrit au point 6.2.5 : <i>Respecte les exigences liées aux droits moraux et la volonté des titulaires du droit d'auteur</i>
4.3.2 Se conforme à la volonté des détenteurs de la propriété intellectuelle.	Ce point a été refondu avec le point précédent et inscrit au point 6.2.5 : <i>Respecte les exigences liées aux droits moraux et la volonté des titulaires du droit d'auteur</i>
4.3.3 Comprend les lois concernant le droit d'auteur et le droit à la vie privée et respecte le droit à la propriété intellectuelle	Ce point a été inscrit au point 6.2.4
4.3.4 Acquiert, publie et diffuse l'information par des moyens qui ne contreviennent pas aux lois sur le droit d'auteur ou aux principes du droit à la vie privée	Ce point est considéré inclus dans le point 6.2.1 : <i>Obtient, enregistre et diffuse les textes, les images, les sons, les données de façon légale</i>
4.3.5 Comprend l'utilisation équitable relativement à l'acquisition et à la diffusion du matériel éducatif et de recherche	Ce point a été inscrit au point 6.2.6

NORME 5 :

La personne compétente dans l'usage de l'information sait utiliser l'information recueillie ou nouvellement générée pour réaliser ses travaux

Indicateur de 5.1

Est capable de classer, d'enregistrer et de manipuler l'information pour réaliser ses travaux

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
5.1.1		2- 3				Comprend que l'information et la connaissance dans n'importe quelle discipline évoluent constamment	
5.1.2		1 - 2				Organise son information de manière à appuyer les buts et le type du travail à réaliser (ex. aperçus, schémas, tableaux, etc.)	
5.1.3		1 - 2				Utilise ses connaissances et les habiletés préalablement acquises pour réaliser son travail	
5.1.4		1 - 2				Intègre la nouvelle information à ses connaissances	

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 5 :

La personne compétente dans l'usage de l'information sait classer, enregistrer, manipuler et schématiser l'information recueillie ou nouvellement générée.

Indicateur de 5.2

Est capable de synthétiser les idées principales pour construire de nouveaux concepts

	Compétences/ Habiletés à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habiletés découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
5.2.1		3 - 4				Reconnaît les interrelations entre les concepts et les organise de façon à appuyer son argumentation	
5.2.2		3 - 4				Étend la synthèse initiale, lorsque c'est possible, à un niveau plus élevé d'abstraction pour construire de nouvelles hypothèses qui peuvent requérir de l'information additionnelle	
5.2.3		3 - 4				Maîtrise les applications technologiques (par ex. tableurs, bases de données, multimédia et équipement audiovisuel) pour étudier l'interaction des idées et autres phénomènes	

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 5 :

La personne compétente dans l'usage de l'information sait classer, enregistrer, manipuler et schématiser l'information recueillie ou nouvellement générée.

Indicateur de 5.3

Est capable de déterminer si l'information satisfait les besoins de son travail ou tout autre besoin d'information

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
5.3.1	Détermine si l'information répond aux besoins préalablement définis	1 - 2					
5.3.2	Se préoccupe d'utiliser les critères définis pour déterminer si l'information contredit ou vérifie l'information trouvée dans d'autres sources	1 - 2					
5.3.3		1				Tire des conclusions sur l'information recueillie	
5.3.4		3 - 4				Vérifie les théories avec les techniques appropriées à la discipline (ex. expérimentations, simulations)	

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

5.3.5		1 - 2				Évalue la qualité de son travail en questionnant ses sources de données, les limitations des outils ou des stratégies de cueillette des informations et la cohérence des conclusions avec l'information recueillie ou la connaissance préalable	
5.3.6	Choisit l'information pertinente au sujet	1					

NORME 5 :

La personne compétente dans l'usage de l'information sait classer, enregistrer, manipuler et schématiser l'information recueillie ou nouvellement générée.

Indicateur de 5.4

Est capable de réviser le processus de réalisation de son travail

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
5.4.1		2 – 3 - 4		Tenue d'un carnet de bord			Garde en mémoire les activités reliées au processus de recherche d'information, à son évaluation et à sa diffusion
5.4.2		1 - 2				Réfléchit à ses succès passés, à ses échecs et à des stratégies alternatives	

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 5 :

La personne compétente dans l'usage de l'information sait classer, enregistrer, manipuler et schématiser l'information recueillie ou nouvellement générée.

Indicateur de 5.5

Est capable de communiquer efficacement aux autres le fruit de son travail

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
5.5.1		2 - 3				Choisit un moyen et un format de communication conformes aux objectifs du travail et au public à qui il s'adresse	
5.5.2		1 - 2				Utilise une variété d'applications technologiques pour réaliser son travail	
5.5.3		2 -3				Intègre des éléments de présentation et de communication en accord avec son environnement	
5.5.4		1 – 2 -3				Communique son travail clairement et dans un style qui convient au public à qui il s'adresse	

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 6 :

La personne compétente dans l'usage de l'information comprend les enjeux culturels, éthiques, légaux et sociaux liés à l'usage de l'information et se conforme aux exigences éthiques et légales liés à cet usage

Indicateur de 6.1

Est capable de comprendre les enjeux culturels, éthiques, légaux et socio-économiques de l'information et des technologies de l'information

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habilités acquises au cours des années
6.1.1		2					Identifie et discute des questions relatives au droit à la vie privée et à la sécurité dans un environnement virtuel ou non
6.1.2	Identifie et comprend les enjeux liés à l'accès tant gratuit que payant à l'information	1					
6.1.3		3 - 4					Identifie et discute des questions relatives à la censure et à la liberté d'expression
6.1.4	Comprend bien les notions de propriété intellectuelle, de droit d'auteur et de l'usage équitable du matériel soumis au droit d'auteur	1 - 2					

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 6 :

La personne compétente dans l'usage de l'information comprend les enjeux culturels, éthiques, légaux et sociaux liés à l'usage de l'information et se conforme aux exigences éthiques et légales liés à cet usage.

Indicateur de 6.2

Est capable de respecter la législation, les règlements, les politiques institutionnelles et l'étiquette quant à l'accès et à l'utilisation de l'information

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habilités acquises au cours des années
6.2.1	Obtient, enregistre et diffuse les textes, les images, les sons, les données de façon légale	1					
6.2.2	Se conforme aux politiques institutionnelles pour accéder aux sources d'information	1					
6.2.3	Comprend bien ce qu'est le plagiat et ne s'attribue pas le travail ou les idées des autres en les faisant siennes	1					
6.2.4		3 - 4				Comprend les lois concernant le droit d'auteur et le droit à la vie privée et respecte le droit à la propriété intellectuelle	
6.2.5		1					Respecte les exigences liées aux droits moraux et la volonté des titulaires du droit d'auteur

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de façon minimale la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

6.2.6						Comprend l'utilisation équitable relativement à l'acquisition et à la diffusion du matériel éducatif et de recherche	
-------	--	--	--	--	--	--	--

NORME 6 :

La personne compétente dans l'usage de l'information comprend les enjeux culturels, éthiques, légaux et sociaux liés à l'usage de l'information et se conforme aux exigences éthiques et légales liés à cet usage.

Indicateur de 6.3

Est capable de reconnaître l'utilisation qui a été faite de l'information lors de la diffusion de son travail

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habilités acquises au cours des années
6.3.1	Choisit un protocole de rédaction bibliographique et l'utilise pour citer correctement ses sources	1					
6.3.2	Reconnaît ses sources conformément à la législation sur le droit d'auteur	1					
6.3.3		1					Comprend et respecte les perspectives nationales et multiculturelles lorsqu'il utilise l'information

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

NORME 7 :

La personne compétente dans l'usage de l'information reconnaît l'importance d'acquérir des compétences informationnelles dans la perspective d'une formation continue.

Indicateur de 7.1

Est capable de reconnaître que la compétence informationnelle exige une mise à jour continue des connaissances et apprentissages technologiques

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habilités acquises au cours des années
7.1.1		1 - 2					Utilise différentes sources d'information avant de prendre des décisions
7.1.2	Utilise différentes sources d'information avant de prendre des décisions	3					
7.1.3		1 -2 -3 -4				Se tient constamment à jour dans ses champs d'intérêts ou d'expertise en consultant régulièrement les sources d'information	
7.1.4	AJOUT : Effectue une veille informationnelle dans Internet et les principaux outils spécifiques à sa discipline						
7.1.5		2 - 3					Éprouve une certaine satisfaction à localiser et à utiliser l'information

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.

7.1.6		2 - 3				Se tient à jour en ce qui concerne les sources d'information, les technologies, les outils de repérage et les méthodes de recherche	
7.1.7						Reconnaît que le processus de recherche informationnelle est un processus évolutif et non linéaire Changer mis au point 3.1.4	

NORME 7 :

La personne compétente dans l'usage de l'information reconnaît l'importance d'acquérir des compétences informationnelles dans la perspective d'une formation continue.

Indicateur de 7.2

Est capable d'évaluer si la nouvelle information a des implications sur les institutions démocratiques et le système de valeurs individuelles et cherche à combler les écarts.

	Compétences/ Habilités à développer par le biais d'interventions	Niveau d'étude ¹	Exemples d'éléments de contenu	Stratégies pédagogiques / Activités	Outils ou ressources existantes	Habilités découlant d'une formation	Comportement découlant d'habiletés acquises au cours des années
7.2.1		1 – 2 - 3					Identifie si il y a des valeurs différentes qui sous-tendent la nouvelle information ou si cette information a des implications sur les valeurs et les croyances personnelles
7.2.2		1 - 2				Fait preuve de jugement pour intégrer ou rejeter les points de vue rencontrés	
7.2.3		4					Maintient un ensemble cohérent de valeurs acquises par la connaissance et l'expérience

¹ Niveau d'étude au cours duquel l'étudiant doit acquérir de **façon minimale** la compétence indiquée (formation de base). Au cours des années suivantes, l'étudiant développera une compétence de plus en plus grande.